



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
21 avril 2022, à 20H15  
(rencontre virtuelle avec Zoom)**

**PRÉSENCES :**

Nicole Laveau	Présidente
Raynald Pelletier	Vice-Président
Gemma Drouin	Secrétaire
Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mathieu Legrand	Administrateur
André Garon	Administrateur
Mahamadou Sissoko	Trésorier
Jacynthe Fortin	Administratrice
Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne Ville de Québec

## ORDRE DU JOUR

1. Mot d'ouverture
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Nomination d'une présidence pour cette assemblée
4. Cooptation
5. Désignation des officiers
6. Autorisation des pouvoirs de signature
7. Levée de l'assemblée

### 1. MOT D'OUVERTURE

Mme Laveau déclare cette assemblée régulière ouverte.

### 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **22-CA-035**

Il est proposé par André Garon dûment appuyé par Jacynthe Fortin, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé à l'unanimité.

Adopté

### 3. NOMINATION D'UNE PRÉSIDENTE POUR CETTE ASSEMBLÉE

#### **22-CA-036**

Il est proposé par Mahamadou Sissoko, dûment secondé par Gemma Drouin, que Nicole Laveau anime cette séance.

Adopté à l'unanimité.

### 4. COOPTATION

Alexandra Mauger nous confirme que les formulaires ont été dûment complétés pour la désignation de Mathieu Legrand comme représentant de La Ruche Vanier.

**22-CA-037**

Il est proposé par Mahamadou Sissoko, dûment appuyé par Jean-Noel Ouisse que Mathieu Legrand soit coopté.

Tous les administrateurs ont voté à l'unanimité en faveur de cette cooptation.

Adopté.

5. DÉSIGNATION DES OFFICIERS

Une discussion s'enclenche.

**22-CA-038**

Il est proposé par Jacynthe Fortin, dûment appuyé par Mathieu Legrand, que la composition des officiers soit :

Présidence	Nicole Laveau
Vice-Présidence	Raynald Pelletier
Secrétaire	Gemma Drouin
Trésorier	Mahamadou Sissoko

Adopté à l'unanimité.

6. AUTORISATION DES POUVOIRS DE SIGNATURE

Aucun changement n'est apporté à ce sujet.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**22-CA-039**

Il est proposé par Jean-Noel Ouisse, dûment appuyé par Mahamadou Sissoko, que la levée de l'assemblée se fait à 20h40.

Rédigé par : Nicole Laveau

---

Nicole Laveau

---

Gemma Drouin